



Projet Eolien

La société Enertrag en charge de ce projet a réuni le Comité de pilotage le 18 juin 2020.

L'objectif de cette séance était de mesurer les contraintes liées aux implantations des éoliennes et proposer des hypothèses d'implantation. Ces scénarios seront complétés par les résultats des études fournis par le mât en place depuis 1 an.

Le 6 juillet Enertrag présentera le projet et son avancement à la nouvelle équipe municipale et proposera à l'automne des implantations définitives. Le conseil municipal devra alors décider de la poursuite ou non du projet.

Le mot des Associations

Le confinement et la distanciation sociale ont contraint nos associations à annuler plusieurs manifestations dont :

Pour l'ASEC (Association Sauvegarde de l'Eglise de Cuy) : la « Poule au blanc » prévue le 28 mars reportée en 2021, la soirée « Pierres en Lumières » Accompagnée d'un concert de violoncelles le 17 mai.

Le rendez-vous mensuel des aînés avec l'association « Au fil du temps » (après les vacances ?)

Les anciens combattants privés de cérémonie du 8 mai ainsi que de la recette de la buvette de la fête du village (5 juillet) annulée cette année.

Le comité « Sports & Loisirs » est dans l'incertitude pour le repas moules-frites (le 3 octobre) et la soirée beaujolais (20 novembre)

Le séjour des enfants de l'école à Asnelles ainsi que la kermesse de fin d'année par l'APE ont été annulés.

Dès que la situation sanitaire le permettra, d'autres dates de manifestations seront communiquées et nous espérons nous retrouver très nombreux !

Les Présidents d'Associations

.../...

Le Mot du Maire

Après une période particulière pour toutes et tous, la vie reprend avec de nouvelles mesures d'hygiène et de distanciation sociale. Je comprends que cela chamboule nos habitudes, et que cela peut être contraignant mais c'est nécessaire pour la santé et le respect de chacun. Le confinement a pu être une période anxiogène pour certains, pour d'autres, il a fallu vivre différemment mais cela s'est bien passé. Les personnes qui ont dû aller travailler malgré cette menace, nous ne pouvons que les remercier (les éboueurs, les personnes travaillant dans les commerces et bien sûr les soignants) sans qui la vie ne serait celle d'aujourd'hui. Merci pour leur dévouement, leur engagement et leur courage.

La mairie a fonctionné au ralenti durant cette période mais nous avons eu un passage journalier afin de pouvoir traiter vos demandes, et le quotidien de la mairie.

L'Etat nous a autorisés à faire notre élection du Maire et des adjoints. Le conseil municipal que vous avez élu le 15 mars dernier est officiellement en place depuis le 18 mai. Le maire et les adjoints ont été élus par le conseil le 25 mai. Vous trouverez dans ce journal, le détail de ce conseil municipal avec la mise en place des commissions communales.

En ce qui concerne les commissions et l'instance dans le bureau d'Argentan Intercom rien n'est acté. L'élection du Président et des vice-présidents aura lieu le 15 juillet.

Maire :	BOURDELAS Karine
1^{er} Adjoint :	BIJAULT Joël
2^{ème} Adjointe :	DUVAL Corinne

Les Conseillers Municipaux :

ALLAIS Héloïse	KHATTABI Abderrahim
ANCERNE Jérôme	LAIGNEL Frédéric
BARBIER Philippe	LAUNAY Marlène
BLANCHE Frédéric	LEONI Sylvain
BOSSUT Anthony	RICHARDSON Mireille
GROSSE Alain	ROGER Michel

Le conseil municipal tient à vous remercier de la confiance que vous nous portez, ce mandat sera la continuité du précédent, en maintenant une proximité et une disponibilité auprès de vous.

Les décrets qui nous sont arrivés lors de cette crise sanitaire nous ont obligés à annuler la fête communale pour cette année. En ce qui concerne les manifestations planifiées à la rentrée, les présidents d'associations prendront des décisions en fonction des autorisations de l'état, qui arrivent au fil de l'eau.

Les travaux de voirie reprennent, Les allées du château de Cuy vont être refaites le mois prochain.

L'aménagement de la traversée de notre commune sur la RD 958, est à l'étude à Argentan Intercom, il y a du retard au vu de la crise sanitaire comme vous pouvez vous en douter. Un retour doit être fait en fin d'année.

Quelques travaux d'entretien vont avoir lieu comme le curage de fossés, de l'enrobé autour de la salle des fêtes, et la reprise du terrain de pétanque sur le même site.

Je vous laisse découvrir ces informations et vous souhaite de bonnes vacances et surtout prenez soin de vous.

Karine Bourdelas

Mairie ouverte :

Lundi & vendredi : 9 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Jeudi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h 30

Permanence des Elus :

Lundi : 10 h - 12 h
Jeudi : 17 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 16 h - 17 h

Rencontre du Maire : sur RDV
Téléphone mairie : 02 33 67 22 30
Mail : commune-occagnes@orange.fr
www.occagnes.fr

Les délégués communautaires (Argentan Intercom)

Titulaire : BOURDELAS Karine
Remplaçant : BIJAULT Joël

Représentant au Conseil d'Administration de l'EHPAD St Vincent de Paul à Occagnes

BIJAULT Joël

Délégués au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) du Meillon

Titulaires : DUVAL Corinne & LEONI Sylvain
Suppléant : BLANCHE Frédéric

Délégués au sein de la commission locale du TE61 (Territoire d'Electricité)

Titulaire : LEONI Sylvain
Suppléant : ROGER Michel

Correspondant Défense :

ANCERNE Jérôme

Représentant Bois & Forêts

LAIGNEL Frédéric

Délégués & Commissions

Finances / Budget	Cadre de vie/Chemins ruraux/Embellissement/Rivières/Bâtiments/Cimetières/Voirie	Information / Relation Associations/ Evènementiel	Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)	Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
BOURDELAS K	BOURDELAS K	BOURDELAS K	<u>Elus</u> BOURDELAS K	ALLAIS H
BIJAULT J	ALLAIS H	ALLAIS H	ANCERNE J	BIJAULT J
DUVAL C	ANCERNE J	BIJAULT J	BARBIER P	BOSSUT A
ANCERNE J	BLANCHE F	DUVAL C	KATTHABI A	DUVAL C
BARBIER P	LAIGNEL F	GROSSE A		KATTHABI A
BLANCHE F	LEONI S	KATTHABI A	<u>Non Elus</u> BANNWARTH D	RICHARDSON M
BOSSUT A	RICHARDSON M * ROGER M	RICHARDSON M	CHARLOT L LERMIER S	

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le nouveau CCAS est composé d'élus et d'habitants de la commune non élus. Sa principale mission est d'organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune soit sous forme d'aides individuelles soit sous forme d'actions sociales visant à soutenir les personnes les plus fragiles. Le Président du CCAS est le Maire de la commune. Cette année l'opération de distribution des masques pendant le confinement a permis d'augmenter le budget du CCAS de 800€.